



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'analyses

Question écrite n° 59791

Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les préoccupations exprimées par les responsables de centres de lutte contre le cancer qui regrettent les difficultés rencontrées pour faire reconnaître par l'assurance maladie la recherche d'anomalies chromosomiques acquises dans les cellules tumorales. En effet, certains actes de cytogénétique et de biologie nucléaire appliqués à l'onco-hématologie et à l'oncologie sont aujourd'hui indispensables pour le diagnostic, la décision thérapeutique, l'évaluation de l'efficacité d'un traitement ou le suivi des patients en rémission clinique apparente. Aussi lui demande-t-il comment il entend prendre en compte ces données scientifiques internationales nouvelles et s'il a prévu de les inscrire à la nomenclature pour que tous les patients aient accès à un soin de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59791

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2001, page 2064